

Montauban le 27 avril 2018

Acte II : Déshabiller Pierre pour habiller Paul, burn out au tournant !

Depuis des années le SPIP 82 fait avec les moyens du bord, malgré les nombreuses alertes faites par les syndicats quant aux risques socio organisationnels auxquels s'exposent les personnels et à la qualité de la prise en charge des personnes placées sous main de justice.

Le personnel du SPIP 82 a appris le renfort ponctuel auprès du PA d'un réserviste pendant la période estivale. Ce dernier interviendrait à la fois au SPIP 82 et au SPIP 32. Pour autant, quid de ses missions ? Quel sera le rôle de chacun durant son temps d'intervention ?

Encore une fois l'absence d'anticipation brouille l'organisation interne.

En réponse à notre écrit du 01/12/2017, le DI nous a positionné sur le groupe de travail relatif aux priorisations dans les SPIP du ressort de la DISP. Que ce soit en milieu fermé ou en milieu ouvert, les préconisations retenues sont les suivantes : les personnels, autre que les PIP, (AS SPIP, psychologue SPIP, agents administratifs et agents PSE) doivent venir combler le manque de CPIP. Nous rappelons à notre Administration que chaque acteur du SPIP a son propre champ d'intervention qui lui est spécifique !

La richesse de nos métiers se trouve dans la pluridisciplinarité, car nous sommes tous complémentaires, et non dans la subsidiarité !!!

Suite à la transmission du tableau des effectifs mis à jour par nos secrétaires chaque semaine, le personnel syndiqué à la CGT SPIP 82 fait de nouveau l'amer constat du manque de personnel CPIP au sein de notre service :

	Effectif théorique « organigramme »	Effectif réel *	Objectif AP	Ratio CGT	Postes manquants
Milieu Ouvert	140 mesures soit 116 personnes pour 1 ETP	159 mesures soit 132 personnes	83 personnes	40 mesures	4 postes
Milieu Fermé	122 mesures/ personnes pour 1 ETP	79 mesures /personnes	70 personnes	40 mesures	1 poste

* prise en compte des deux « jurisprudences Lemaire », congé maternité et décharge syndicale

Le calcul est vite fait : **il manque 5 postes**. Notre hiérarchie a déjà été interpellée le 01/12/2017 sur cette question (à l'époque 120 personnes par ETP). Pour autant il n'y a pas eu de renfort alors même que la demande de recrutement d'un personnel supplémentaire a été transmise à la DISP par la Direction du SPIP 82 (cf courrier du 18/12/2017). La seule réponse qui a été faite c'est que nous n'aurons pas de contractuel car il n'y a plus de budget pour cela (réponse apportée par la hiérarchie le 16/03/2018).

Cerise sur le gâteau UN SEUL POSTE ouvert à la CAP de mobilité 2018 et l'éventuel CPIP placé ou contractuel cherche encore la clé du SPIP ! La CGT SPIP 82 ne sait plus quoi faire pour alerter la hiérarchie face à cette situation ubuesque, qui elle, au lieu d'anticiper, attend les résultats de la CAP...reportée...

La DAP ne se pose aucune question quant à la question des suivis au rabais des personnes que nous avons en charge et qui présentent de plus en plus un profil dangereux.

**La CGT SPIP 82 exige de l'Administration la mise en œuvre
de moyens humains supplémentaires !**